RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00089
Numéro SIREN : 892 962 119
Nom ou dénomination : ABFORMA

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt A2024/003738

ABFORMA
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 6002 rue du Crêt de la Perdrix, 42400 ST CHAMOND
892 962 119 RCS ST ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-six mars,
A huit heures trente,

Monsieur Smail ZEROUK,
demeurant 6 rue des Tisseurs, 42400 SAINT CHAMOND,

Associé unique de la société ABFORMA,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir constaté que la Société dépassait deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et un commissaire aux comptes suppléant en vertu de l'article R6352-19 du Code du travail, décide de nommer :

- **Monsieur Bernard DESGACHES,**
domicilié 109 rue Victor Hugo – 42700 FIRMINY,
en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2029 ;

- **la société BCA COMPTABILITE AUDIT,**
domiciliée 17 rue Dorian – 42700 FIRMINY,
en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2029 ;

Ces commissaires aux comptes auront également pour mission la certification des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Monsieur Bernard DESGACHES et la société BCA COMPTABILITE AUDIT, pris en la personne de Monsieur Thomas DANCER, ont fait savoir à l'avance qu'ils accepteraient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de leur mandat.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

52

CLOTURE

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Smail ZEROUK

ABFORM@
6002 rue du Crêt de la Perdrix
42400 SAINT CHAMOND
Tél. 04 77 01 18 95 - 06 34 21 62 06
892 962 119 00012 - APE. 8559B
contact@abforma.fr